



NOM et Prénom du Joueur : Catégorie :

CHARTRE D'ADHESION – Saison 2018/2019

À l'usage des joueurs majeurs et parents de joueurs mineurs

Vous avez décidé de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant dans notre club. Il s'agit là d'une marque de confiance que nous apprécions à sa juste valeur. Le fonctionnement de notre club repose sur la bonne volonté et la moralité de tous : dirigeants, **joueurs**, bénévoles, entraîneurs et **parents**. En adhérant au club, vous vous engagez donc personnellement :

- A acquitter le montant de la cotisation annuelle **dès l'inscription**.
- A participer ou à ce que l'enfant participe assidûment **aux entraînements hebdomadaires** de l'équipe.
 - ☞ En cas d'absence prévisible, à prévenir l'entraîneur. A défaut, s'excuser à la reprise de l'entraînement.
 - ☞ En cas d'absence injustifiée, la participation au match du week-end suivant pourra être remise en question.
- A participer ou à ce que l'enfant participe **aux matchs** quand l'entraîneur aura estimé que le **niveau de jeu, l'assiduité aux entraînements, le comportement** et les **besoins de l'équipe** le justifient.
- A assurer ou accepter que l'enfant assure au cours de la saison, à partir de la catégorie "Poussins(es)", au moins **3 tenues de table de marque**. **faute de quoi le chèque de caution sera encaissé.**
- A assurer au cours de la saison au moins **4 conduites automobiles** lors des matchs en déplacement (planning établi en début de saison) **faute de quoi le chèque de caution sera encaissé.**
- A accepter que l'enfant parte en déplacement dans le véhicule d'un accompagnateur (couvert obligatoirement par la responsabilité civile) et à **dégager le club de toute responsabilité en cas d'accident**.
- A prendre en charge l'enfant **dès la fin des entraînements et des matchs** et, pour les matchs en déplacement, **dès le retour sur le lieu de rendez-vous** (parking du stade).
- A adopter en toutes circonstances, dans le cadre des activités du club, **un comportement sportif exemplaire** (respect des arbitres, des adversaires) et à accepter les règles de discipline en vigueur au sein du club (voir règlement intérieur affiché dans le club house).
- A régler au club le montant des amendes infligées pour faute technique à vous-même (ou votre enfant) par la Ligue ou le Comité du Nord de Basket Ball.
- A accepter que les photos où votre enfant ou vous-même figurez soient diffusées sur le site Internet du Club (www.planet-soa.info).

Date et Signature des parents ou du joueur majeur
Précédées de la mention « Lu et approuvé » :

☛ Nous vous rappelons que le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets appartenant aux licenciés.